

L'ASSOCIATION DE DROIT LORD READING: 50 ANS D'HISTOIRE, 1948-1998

Les années antérieures: un prologue

Dans toute rétrospective de l'Association et de ceux qui furent des «géants» parmi ses membres, il faut reconnaître l'influence formidable des avocats juifs montréalais qui l'ont précédée, dont plusieurs ont connu un rayonnement bien au-delà des limites de cette ville. Immigrants ou fils d'immigrants, et vivant plus souvent qu'autrement dans la pauvreté, ces hommes ont dû se battre pour être meilleurs et pour surmonter l'oppression, déclarée ou voilée, à laquelle ils ont dû faire face en tant que Juifs et avocats juifs.

Devenu le député juif du comté majoritairement juif de Cartier, Samuel Jacobs, qui fut reçu au Barreau à la fin des années 1890, fut certainement l'un de ces titans, et fut remarquable à la fois comme politicien et comme avocat. Son succès a fait avancer les nombreux jeunes avocats juifs qu'il a pris sous son aile - dont Lazarus Phillips, H. Carl Goldenberg, Louis Fitch, Henry Weinstein, Marcus Sperber, Nathan Gordon, Maxwell Goldstein et Henry Winfield.

Benjamin Robinson, Joseph Shapiro, Philip Meyerovitch et Harry Batshaw ont ouvert la porte à la «nouvelle génération» d'avocats, tels que Philip Vineberg et Lazarus Phillips, qui sont devenus des chefs de file en droit fiscal, un domaine alors en pleine expansion. La carrière d'avocat, de politicien et de professeur de celui qui fut surnommé le «père du droit criminel», Joseph Cohen, s'est prolongée jusqu'aux années soixante. Les étudiants qui ont eu Joseph Cohen et Philip Vineberg (droit corporatif) comme professeurs se souviennent encore de ces orateurs fascinants qui savaient s'exprimer avec éloquence et autorité sans aucune note en main et en débutant chaque cours exactement là où le cours précédent s'était terminé!

Louis Bercovitch, également politicien, et Jack Spector, ont été des chefs de file en droit du travail dès les débuts du droit du travail. C'est durant cette période que H. Carl Goldenberg, qui a adopté une position neutre dans cette matière, est devenu un médiateur exceptionnel en relations de travail. En considérant surtout l'aspect sociétal du droit, nous pouvons dire que les avocats juifs les plus influents ont été des chefs de file en droit du travail, en droit fiscal et jusqu'à un certain point, en droit criminel. Marcus Sperber fut un très grand avocat de droit civil et Louis Fitch un plaideur extraordinaire ainsi qu'un politicien.

Le manque de nominations de juges juifs à cette époque était dû à l'antisémitisme non voilé des années vingt, trente et quarante, de même qu'à la tradition de répartir les nominations entre candidats de langue française et de langue anglaise. En effet, bien qu'il y eut un premier Juif nommé juge au Canada en 1914, soit Samuel Schultz nommé à un tribunal civil de Vancouver, pas un seul autre juge juif ne fut nommé avant bien des années. En 1931, il n'y avait pas un seul juge ou magistrat juif au Canada, même si l'on comptait 350 avocats juifs. «La rareté des Juifs à des postes judiciaires était d'autant plus visible si l'on comparait avec la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les colonies de la Couronne, où des Juifs occupaient des postes élevés de la magistrature, même s'ils y formaient une partie beaucoup moins grande de la population qu'au Canada.»

Durant la Crise, certains avocats juifs montréalais avaient abandonné leur espoir de pratiquer le droit et s'étaient tournés vers les affaires ou, comme Saul Hayes, vers la défense des droits des communautés juives.

La deuxième guerre mondiale, la création de l'État d'Israël et la Charte des Nations Unies ont eu un impact très positif sur la démocratie en général et la lumière est apparue au bout du tunnel. Les avocats juifs ont pu progressivement ouvrir les portes qui leur avaient été fermées et avancer dans leurs projets de carrière...

Les cinquante dernières années

1948

Un incident bien documenté est l'élément déclencheur à l'origine de la Société Reading. À l'automne de 1948, l'Ordre des avocats du Barreau du Québec décide de tenir son congrès annuel à l'Hôtel Mont-Tremblant, un établissement des Laurentides au Québec qui appartenait à Joseph Ryan. À cette époque, l'hôtel, comme la plupart des endroits dans les Laurentides et ailleurs, est «interdit aux Juifs et aux chiens». Lorsque des démarches sont entreprises pour changer le lieu de la rencontre, la réponse de Ryan est qu'étant donné que nous sommes en-dehors de la saison d'affluence, il est peu probable qu'il s'y trouve alors des clients non-juifs pouvant être offensés par la présence d'un Juif!

N.L. Rappaport a alors une conversation avec le Bâtonnier Gustave Monette, c.r., qui est visiblement contrarié par cette affaire et qui demande qu'on l'invite à prendre la parole à la réunion des avocats juifs au Montefiore Club. Il regrette de ne pas avoir été au courant de la politique discriminatoire de l'Hôtel Mont-Tremblant et s'excuse aussi au nom du Conseil du Barreau, mais précise qu'il est trop tard pour changer le lieu de la rencontre. Il enjoint les avocats juifs de s'y rendre.

Cependant, les avocats juifs montréalais se rencontrent et décident de boycotter ce congrès du Barreau du Québec au Mont-Tremblant. En effet, cette affaire stimule les avocats juifs de la ville à s'unir pour aller de l'avant dans leurs projets. Des réunions de la Société ont lieu dans différents endroits: la Spanish and Portuguese Synagogue, la Hillel House, la Young Israel Synagogue, le Windsor Steak House et le Stage Coach Restaurant. Le Montefiore Club devient rapidement le lieu de rencontre habituel et même le siège officieux de la Société.

Afin de s'assurer que des incidents, comme l'incident malheureux du Mont-Tremblant, ne se reproduisent plus, Gustave Monette promet au groupe d'avocats juifs que le Barreau de Montréal amendera sa charte de façon à ce qu'il y ait toujours un des membres du Conseil qui soit de religion juive. Une entente intervient avec la section anglophone du Barreau de Montréal pour qu'un des anglophones soit Juif.

Ainsi la Société Reading est née avec le mandat de faire pression pour avoir une représentation juste et équitable au Barreau et dans la magistrature. Elle constitue aussi un club social d'avocats juifs et une tribune pour discuter des nouvelles tendances en matière juridique. De plus, depuis la création de la Société, il est entendu que le représentant juif au sein du Conseil du Barreau de Montréal est nommé par la Société Reading. Tous les membres du Barreau de confession juive sont membres de la Société.

Benjamin Robinson en devient le premier président. Il est aussi le premier représentant juif nommé par la Société au sein du Conseil du Barreau de Montréal pour la période de 1948 à 1950. (Avant ce jour, des représentants juifs avaient été élus au Conseil du Barreau de Montréal - Maxwell Goldstein, c.r., en 1922, et Peter Bercovitch, c.r., en 1930.)

L'une des responsabilités de la Société Reading est de recommander auprès du Conseil de direction de la section anglophone du Barreau de Montréal le nom ou les noms de membres juifs qui feraient de bons candidats pour être nommés comme représentants des membres anglophones au sein du Conseil du Barreau de Montréal.

La Société Reading est ainsi nommée en hommage à Rufus Daniel Isaacs, un juriste et homme d'État britannique brillant et accompli. Né en Angleterre en 1860, ce marin puis importateur de fruits sans grande instruction se réfugie dans l'étude du droit lorsque des difficultés financières frappent durement son commerce. Très habile avocat, sa pratique du droit est variée et comprend les domaines de la finance, du travail, du libelle, du divorce et du crime. Il entreprend ensuite une deuxième carrière comme parlementaire où il sert son pays comme solliciteur général, procureur général et secrétaire au affaires extérieures. Il sera le premier juif à devenir membre du Cabinet. Il est nommé *Lord Chief Justice* d'Angleterre et prend le titre de *Lord Reading*. Il entreprend aussi une troisième carrière comme diplomate, au titre d'ambassadeur spécial aux États-Unis et vice-roi de l'Inde. Éventuellement, il est fait *Marquess of Reading*.

En effet, comme l'écrivait H. Carl Goldenberg dans la Revue du Barreau canadien (1934), en plus de toutes ses réalisations publiques, Lord Reading était «un juif de par sa naissance, son tempérament et par choix ... toujours fier de la race dont il est issu et d'une loyauté inébranlable envers elle ... ses qualités aussi sont celles de sa race, et aucun récit sur lui ne peut être complet ... s'il ne tient pas compte du facteur racial.»

1949

Sur les 1150 avocats inscrits au Barreau de Montréal, 190 (16.5%) sont de confession juive.

1950

Harry Batshaw est le premier juif nommé Juge à la Cour supérieure du Québec. Batshaw prête serment sur l'Ancien Testament, un geste unique et controversé à cette époque.

Louis Fitch, c.r., deuxième président de la Société, est élu au Conseil du Barreau de Montréal.

1951

Alan B. Gold est le premier juif à être élu président du jeune Barreau de Montréal et devient automatiquement membre du Conseil du Barreau de Montréal.

1952

Pour la première fois, deux juifs siègent en même temps comme membres de plein-droit du Conseil du Barreau de Montréal: Alan B. Gold, représentant le jeune Barreau de Montréal, et Michael

Garber, président de la Société, représentant le secteur anglophone du Barreau de Montréal.

Le procès-verbal de la réunion du mois de mai de la Société Reading (et, bientôt, la Société Reading de Montréal) tenue à la Hillel House fait référence à «la première assemblée organisationnelle des membres juifs du Barreau de Montréal...» La cotisation annuelle est fixée à 1\$ par membre et il est décidé d'offrir des prix aux étudiants en droit de l'Université McGill et de l'Université de Montréal.

Les annales contiennent une présentation d'Alan B. Gold sur le travail du Barreau de Montréal et du Bureau des examinateurs. M. le Juge Harry Batshaw prononce un discours «intelligent, sympathique et savant» - «Browsing amongst Legal Bookshelves» ou «Butiner dans les rayons de livres de Droit».

M. le Juge Samuel Freedman, de la Cour du banc de la Reine, au Manitoba, présente une conférence sur: «Les sous-produits de la vie dans la Loi».

1953

L'Honorable W.B. Scott, Juge en chef adjoint de la province de Québec, prononce une allocution devant la Société sur certains aspects de l'administration de la justice, se portant à la défense des procès devant jury comme «une des plus chères prérogatives de notre système de justice».

Les conférenciers et les sujets sont sélectionnés pour le calendrier des rencontres de l'année: J.J. Spector, c.r., parlera sur «Les relations de travail et la Loi sur les relations de travail»; J.H. Fine, c.r., abordera «Les fonctions du comité paritaire»; et H.C. Goldenberg, O.B.E., c.r., se penchera sur «Les conventions collectives et l'arbitrage».

Fidèle à son désir de promouvoir la formation universitaire et «devant la richesse inattendue de la Société», Joseph Cohen, c.r., propose que les bourses d'étude pour l'Université de Montréal et l'Université McGill passent de 25\$ à 50\$ chacune. La proposition est approuvée à l'unanimité.

1954

La Société réaffirme la décision prise antérieurement à l'effet que «...le représentant nommé au Conseil du Barreau devient automatiquement le président de la Société Reading».

Philip Meyerovitch, c.r., commence son mandat de deux ans comme président de la Société; il est aussi le représentant juif nommé au Conseil du Barreau de Montréal. (Au commencement, le mandat des présidents de la Société étaient d'une durée de deux ans.)

Lors d'une réunion au YM-YWHA tenue conjointement avec le Comité d'étude des comptes, la cotisation annuelle est augmentée à 2\$ avec une condition formelle prévoyant que «si un déficit est constaté à la fin de l'année, les membres de la Société fourniront les sommes nécessaires pour compenser ce déficit.»

1955

Devant une assemblée de la Société, «le Juge Rand prononce un discours très intéressant, savant et philosophique sur différentes

réflexions qu'il croit susceptibles de présenter un intérêt pour les membres de la Société et, à la fin de son allocution, il apparaît évident, si l'on en juge par la réaction des personnes présentes, que ces réflexions ont été partagées et appréciées par l'assistance...».

1956

M. le Juge Harry Batshaw rend un témoignage aux funérailles de Louis Fitch, c.r., en ces termes: «Son talent consommé à défendre les droits de chacun, son éloquence et son pouvoir de persuasion ... son intuition sensible et son esprit logique le rendaient maître de toutes les situations difficiles, et il n'est pas surprenant que ces confrères aient si souvent eu recours à ses bons conseils».

Un Comité des plaintes est nommé pour examiner «tout incident constituant un manquement à l'éthique professionnelle pouvant avoir été commis par tout membre de notre religion au Barreau».

M. le Juge Édouard Rinfret donne une présentation sur l'administration générale de la Cour du banc de la Reine, offrant du même coup un aperçu de première main sur le fonctionnement de la Cour d'appel.

Marcus Sperber, Joseph Cohen, Max Bernfeld et tous les anciens présidents de la Société sont faits membres honoraires du Conseil de direction de la Société.

La Société reçoit une demande de Vancouver à savoir s'il serait possible de créer une association semblable dans cette ville.

1958

La carte de membre à vie est lancée et offerte aux membres de la magistrature et à ceux qui atteignent cinquante ans de carrière au Barreau. Les premiers récipiendaires sont MM. les Juges Harry Batshaw et Bernard Rose.

Les cotisations sont fixées à 3\$ pour les membres comptant jusqu'à cinq ans de pratique, 5\$ pour les membres qui ont plus de cinq ans de pratique et 10\$ pour une catégorie spéciale, avec la recommandation d'augmenter le nombre de membres dans cette dernière catégorie.

1959

En cette année du Bicentenaire national d'une collectivité juive au Canada, le président de la société, N.L. Rappaport, écrit à Edward Andrew Collard du journal *The Montreal Gazette*, afin d'avoir plus d'information sur Aaron Ezekiel Hart, le premier Juif admis, en 1824, à la pratique du droit au Bas-Canada. M. Rappaport, à ce qu'il semble, songe à changer le nom de la Société Reading de Montréal pour la Société de droit Aaron Hart.

Le 13 mai, l'ordre du jour de la réunion de la Société annonce «Quelques anecdotes tirées de la mémoire de Joseph Cohen, c.r., qui prendra la parole à la soirée de la Société à l'Hôtel Windsor ... en forme comme d'habitude ... il a rendu hommage aux dames présentes, et poursuivi en partageant quelques souvenirs qui ont plu à l'assistance».

1960

Michael Franklin, qui travaille avec autant d'aisance en

français qu'en anglais, est le premier Juif nommé Substitut en chef du procureur général du Québec.

J. Harry Blumenstein, c.r., est élu au Conseil du Barreau de Montréal.

La Société décide d'augmenter de 50\$ à 100\$ ses bourses d'études aux facultés de droit de l'Université McGill et de l'Université de Montréal, et d'accorder une bourse annuelle de 100\$ pour la Hebrew University.

1961

Une lettre du président de la Société Reading de Toronto indique que les membres de la Société à Montréal sont bienvenus aux réunions de Toronto; la société se déclare également intéressée à «tenir une réunion des deux sociétés dans un avenir rapproché, si possible».

1962

Dans un geste sans précédent, la section anglophone du Barreau de Montréal invite la Société à nommer un membre Juif du Barreau pour être présenté à l'élection du mois de mai à titre d'officier (au poste de trésorier) du Conseil du Barreau de Montréal. Ce candidat, Samuel Chait, c.r., est élu trésorier du Conseil du Barreau de Montréal et devient aussi président de la Société.

Myer Gameroff, c.r., est félicité pour son élection comme président de «L'Association de Bienfaisance des Avocats».

Lyon W. Jacobs, c.r., fête le 50ième anniversaire de son admission au Barreau.

Un comité est formé pour faire des recommandations au gouvernement du Québec, au ministère des Travaux publics et au ministère de la Justice sur «quoi faire pour ouvrir une nouvelle cour de justice à Montréal, tant au niveau de l'espace que des installations requises». Ce comité visite d'autres cours à New York, Brooklyn, Washington D.C. et Boston. Un des sept avocats du comité est Juif; parmi les vingt-neuf membres des sous-comités, six sont Juifs. Le comité est actif de 1962 à 1974.

1963

Les membres de la Société s'entendent pour écrire sans délai à la Division du Québec de l'Association du Barreau canadien afin de lui faire savoir qu'ils trouvent regrettable le choix du Seignury Club comme lieu de rencontre pour la réunion prévue et qu'il en va de même pour tout autre établissement qui pratique la discrimination.

Harry Blumenstein, c.r., suggère qu'à l'avenir le choix du candidat pour siéger au Conseil du Barreau de Montréal ne soit pas absolument limité au président de la Société. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Perry Meyer est nommé professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université McGill.

Samuel Godinsky, c.r., est nommé comme candidat pour l'élection prochaine des membres du Conseil du Barreau de Montréal.

La Société écourte la durée du mandat de ses officiers de deux ans à un an et décide qu'il n'est pas nécessaire que le président soit

élu la même année que le représentant juif au Conseil du Barreau de Montréal.

1964

Saul Hayes, c.r., donne une allocution au dîner d'ouverture de la Société. L'entrée à cet événement en tenue de soirée est de 20\$ par couple.

La Société reçoit comme conférencier Hazan Hansard, c.r., vice-président national de l'Association du Barreau canadien, dont le sujet: «Toute connaissance de cause» est décrit comme «un discours des plus savants ... qui fait face aux temps difficiles qui s'en viennent; à l'échec apparent du processus démocratique; à l'apathie du grand public; à la présentation incorrecte de l'histoire du Canada; et à l'hypothèse éhontée que le Québec peut exister comme état associé.»

Une lettre est lue devant la Société sur «les avantages de faire des démarches pour la nomination de représentants de la religion juive à la Cour du magistrat, à la Cour du Bien-Être Social et à la Cour municipale. Le Comité exécutif croit fermement que ces démarches doivent être faites conjointement avec le Congrès juif canadien ... en ce qui a trait au poste et non à qui que ce soit en particulier.»

1965

En mai, Harry Aronovitch, c.r., est nommé trésorier du Conseil du Barreau de Montréal.

Quarante-cinq membres participent au premier tournoi de golf de la Société Lord Reading; c'est un grand succès!

Grâce à l'intervention du Juge Benjamin Robinson, du Juge en chef Chailles et de Harry Aronovitch, c.r., le Maître des rôles accepte que les causes des avocats juifs ne soient pas inscrites sur le rôle de la Cour supérieure des jours de fêtes juives.

1966

Philip Vineberg, c.r., prendra seulement «un peu plus d'une heure» pour exposer devant la Société les nombreux aspects du Rapport de la Commission Carter sur la Fiscalité.

Charles Gavsie, c.r., est le représentant de la Société au Conseil du Barreau de Montréal.

Le point majeur de discussion à la réunion du 25 juillet est la série de conférences sur le nouveau *Code de procédure civile* que le Barreau a prévues en même temps que les fêtes du nouvel an juif. L'ancien président, N.L. Rappaport, proteste, mais est informé que les dates ne peuvent être changées. Il rencontre le Bâtonnier en privé et lui souligne, entre autres choses, qu'il avait déjà remis au Secrétaire général du Barreau un calendrier perpétuel des fêtes juives. M. Rappaport obtient que les dates soient modifiées lorsqu'il soutient que les membres juifs ne seront pas intéressés par une «série spéciale de conférences». Le Président, Melvin Salmon, c.r., souligne l'importance de faire front-commun.

Le doyen Maxwell Cohen, c.r., le premier Juif ayant obtenu un poste à temps complet à la Faculté de droit de l'Université McGill (1946), prend la parole sur «Les problèmes constitutionnels du Canada: mythes et réalités».

1967

Fred Kaufman, qui doit prononcer une allocution le 18 avril devant la Société, demande à Harvey Yarosky de le remplacer. M. Kaufman prévoit être en voyage de noces durant cette période.

Le projet de loi C-71 - afin d'augmenter le nombre de juges de la Cour supérieure du Québec - est soumis au Parlement. Dans le cadre du mandat de la Société d'augmenter le nombre de Juifs dans des fonctions de Juge, N.L. Rappaport écrit au ministre de la Justice, Pierre Elliott Trudeau «...Il vous est respectueusement suggéré, pour combler cette vacance, de prendre en considération la nomination d'un Juif parmi les nombreux membres du Barreau du Québec qui sont de cette confession et dont les qualités exceptionnelles et méritoires pourraient les rendre dignes d'un tel honneur.»

Le ministre Trudeau accepte de rencontrer les représentants de la Société Lord Reading pour discuter des nominations à la magistrature. La rencontre a lieu par un beau dimanche matin ensoleillé au Club Montefiore. Les représentants de la Société ont revêtu leurs complets-vestons; Pierre Elliott Trudeau arrive en tenue décontractée, portant chemise à fleurs et sandales.

Sidney Lazarovitz, de la ville de Québec, est élu Bâtonnier du Barreau de Québec. Il est le premier Bâtonnier juif au Québec.

Sur les 1 960 avocats inscrits au Barreau de Montréal, 391 (19.9%) sont de confession juive.

Il y a 19 juges de confession juive au Canada, dont 5 au Québec.

1968

Maxwell Cohen, c.r., doyen de la Faculté de Droit de l'Université McGill fonde le Programme national de droit dans lequel le droit commun et le droit civil - les deux systèmes de droit canadien - sont enseignés parallèlement au niveau du premier cycle.

1969

Philip F. Vineberg est le premier Juif élu Bâtonnier du Barreau de Montréal.

1971

N.L. Rappaport continue de promouvoir la nomination d'avocats juifs à des postes de juge. Dans une lettre adressée au Bâtonnier Louis-Philippe de Grandpré, c.r., il écrit: «Notre propos n'est pas de demander que des nominations à la cour soient faites en fonction de critères d'appartenance ethnique, raciale ou religieuse. Par contre, aucun groupe ne devrait souffrir de discrimination simplement en raison de son origine ethnique ou de son appartenance religieuse. Nous, les Juifs, formons plus de vingt pour cent du Barreau de Montréal, soit plus que tous les autres groupes non canadiens-français réunis.

«Nous croyons que nous sommes tout aussi aptes, compétents, consciencieux et respectables que tout autre groupe et, malgré tout, lorsqu'un poste devient vacant à la cour, il est toujours comblé par un membre du même milieu ethnique ou religieux, alors que d'autres personnes de compétence égale ou supérieure sont

écartées en raison de leur race, de leur religion ou de leur origine ethnique. Notre seule chance de dévier de ce schéma bien établi ne survient que lorsque de nouveaux postes de juge sont créés.

«C'est pourquoi nous croyons, qu'en toute justice, vous ne devriez pas vous opposer à la nomination d'un membre de religion juive au banc de la Cour d'appel si cette personne possède toute la compétence requise.»

1973

Dans une lettre adressée au ministre de la Justice et Procureur général du Canada, Otto Lang, le président Yoine Goldstein écrit: «...comme la moitié des membres anglophones du Barreau de Montréal sont juifs, il serait approprié, vu les circonstances et les postes éminents que certains membres juifs détiennent au Barreau, de prendre en considération cette occasion de nommer un Juif pour siéger à la Cour d'appel.»

Fred Kaufman devient le premier Juif nommé juge de la Cour d'appel du Québec.

1975

Le professeur de droit et avocat israélien Amos Shapira donne une conférence sur «Les aspects légaux et politiques du conflit Israélo-arabe.»

1976

Les cotisations de membres sont portées à 40\$ pour les avocats seniors et à 25\$ pour les juniors.

1977

En avril, Joseph Mendelson écrit aux membres de la Société en ces termes: «Vous avez sans doute lu le Livre blanc que le gouvernement du Québec a fait circuler récemment par l'entremise du ministre des Affaires sociales, le Dr Camille Laurin, ... qu'une loi soit adoptée afin d'éliminer, en certaines circonstances, l'usage de la langue anglaise, par les membres du Barreau du Québec, tant dans la présentation de leurs actes que dans leur plaidoyer devant les Cours du Québec.

Il est donc crucial qu'en tant que membres de la section anglophone du Barreau, nous nous unissions pour faire entendre et connaître notre point de vue au gouvernement et à l'ensemble de la population.»

Une réunion d'urgence est convoquée pour discuter à fond de cette question.

En mai, Joseph Mendelson exhorte les membres de la Société à «... faire tout leur possible pour assister à cette réunion conjointe de l'assemblée générale du Barreau du Québec et du Barreau du Canada.» Il ajoute: «SOYONS TOUS PRÉSENTS AFIN DE MONTRER NOTRE INTÉRÊT POUR CETTE QUESTION!»

Yoine Goldstein se souvient que lorsque la Loi 101 et sa version originale, la Loi 1, ont déclaré le Français comme langue des tribunaux, ce fut perçu comme un accroc à la constitution. Trois avocats, Peter Blaikie, Roland Durand et lui-même étaient prêts à la contester. De même que André Brossard, Bâtonnier du Barreau du Québec, qui a fait une déclaration postulant que les dispositions de

la Loi 101 étaient inconstitutionnelles. Aussitôt, Serge Ménard fait savoir qu'il a l'intention de proposer au congrès du Barreau qui se tiendra à Québec un vote de non-confiance pour relever le Bâtonnier Brossard de ses fonctions en raison de son intervention dans une démarche politique.

Une flotille de cent avocats juifs s'est organisée pour donner son appui au Bâtonnier Brossard à Québec. Dans son intervention à l'appui de sa proposition, Serge Ménard a fait référence aux anglophones, aux francophones et aux Juifs. Demandant un point d'ordre, Me Goldstein a demandé en français pourquoi il était privé d'une appartenance linguistique, puisque «il est clair que les francophones parlent français et les anglophones l'anglais». La discussion s'est détériorée au point que la proposition n'a jamais été soumise au vote. Cependant, Yoine Goldstein pense qu'il faut donner crédit à Serge Ménard pour lui avoir par la suite adressé une lettre d'excuses personnelles. Une copie de cette lettre d'excuses fut publiée dans le *Journal du Barreau*.

Ce genre d'incident met en relief l'importance pour les membres de l'Association de continuer à s'impliquer dans les activités du Barreau.

Dans une lettre qu'il écrit en septembre à ses confrères de la Société, le Président Abraham Shuster, c.r., réfère à l'année 1977 comme une année de changements stressants apportés par la Loi 101 et la Loi 1 qui l'a précédée, lesquels «... ont eu un impact direct sur tous nos membres, tant dans leur vie professionnelle que dans leur vie quotidienne.»

Il continue en ces termes: «Tout en présumant que nous allons nous conformer à la loi et que nous composerons avec les problèmes qui peuvent en découler, il est souhaitable qu'à titre d'avocats nous fassions tout en notre pouvoir pour préserver l'ambiance bilingue et biculturelle unique de notre système judiciaire, puisque cette ambiance est reconnue tant par les francophones que les anglophones comme étant celle qui est la plus appropriée dans le cas particulier de notre province.

«Nous vous enjoignons de jouer un rôle plus actif au sein de la Société, d'assister au plus grand nombre possible de réunions, de payer vos cotisations pour que nous puissions continuer à fonctionner et de vous exprimer avec force. La Société peut être fière de la participation de ses membres aux événements de cette dernière année et il est évident qu'elle a joué un rôle de premier plan pour faire connaître nos opinions à l'ensemble du Barreau, et nous avons l'intention de continuer dans la même veine.»

Côté pratique, Abraham Shuster poursuit cependant avec l'avertissement suivant: «Les quelques réunions d'urgence que nous avons dû tenir en raison des lois susmentionnées, de même que nos excellents programmes ont complètement vidé tous les surplus de notre caisse...»

Vincent J. O'Donnell, c.r., présente une réflexion sur «Le principe de la non-responsabilité dans l'assurance automobile, et ailleurs»; David Sohmer et Robert Raich présentent leurs «Conseils pratiques sur les ventes et l'organisation des entreprises à gestion serrée»; L'honorable Bryce Mackasey, député provincial, parle sur «Le rôle de l'opposition actuelle», tel qu'il le voit!

Différents conférenciers prennent la parole aux dîners de la Société sur des sujets pertinents, tels que: «Quelques réflexions sur la situation actuelle au Québec» (Claude Ryan, Rédacteur en chef, Le Devoir); «La responsabilité du manufacturier» (J. Arclan Blakely, c.r.); et «Les problèmes particuliers découlant d'une faillite» (Yoine Goldstein, Max Mendelsohn et John Swidler).

1978

Les cotisations sont augmentées à 50\$ pour les avocats seniors et 30\$ pour les juniors.

Les bourses d'étude pour l'Université McGill et l'Université de Montréal sont maintenant de 150\$ chacune.

Esti Jedeiken, Directeur général du Comité national pour le souvenir de l'Holocauste, en appelle à la Société afin qu'elle fasse les représentations nécessaires pour éliminer les délais de prescription s'appliquant aux crimes de guerre. La Société organise une campagne de cartes postales qui atteint son but.

Tel que proposé par Gordon Echenberg, une résolution est adoptée approuvant un don de 100\$ au North America Jewish Students Network pour subventionner l'adaptation pour la scène de l'oeuvre «The Trial of Anatoly Scharansky».

Irwin Cotler donne une allocution devant la Société sur «The Trial of Anatoly Scharansky» (Le procès d'Anatoly Scharansky)

Un don de 25\$ est fait en faveur de la cause des Juifs soviétiques.

Parmi les conférenciers invités aux réunions de la Société, on retrouve Michel Proulx, l'honorable Juge en chef Jules Deschenes, Gordon Kugler, Paul-Émile Bisailon, c.r., et Claude Tellier, c.r.

1979

Le Juge Joseph A. Mendelson fait adopter une résolution au Conseil général du Barreau pour qu'un Chumesh (Ancien Testament) soit présenté à chaque candidat juif ou candidate juive à la pratique du droit pour prêter serment. (Auparavant, seul le Nouveau Testament était offert pour cette cérémonie.)

Le 26 avril, le Juge en chef de la Cour provinciale, Alan B. Gold, est invité comme conférencier à la Société Lord Reading où il prononce une allocution sur «Les juges: nomination et discipline».

En juin, Morris Chalkelson choisit de parler sur «La responsabilité du manufacturier envers le consommateur en cas de défectuosité du produit.» Gerald Roiter présente une conférence sur «Les amendements apportés récemment à la Loi 34 sur les compagnies» lors de la réunion d'octobre de la Société.

Le Juge en chef G. Édouard Rinfret, de la Cour d'appel du Québec, prend la parole sur «Les règles et procédures devant la Cour d'appel».

1980

Des sujets intéressants sont présentés aux dîners-causeries: «Changements récents en matière de fiscalité: abris fiscaux, réorganisations des sociétés, entreprises de gestion, etc.» (André Gauthier) et «Les aspects légaux du franchisage et les conventions de franchise» (Alex S. Konigsberg).

Robert Godin présente «Un deuxième regard sur la copropriété».

Rosalie Jukler et David Ramsay reçoivent le Prix de l'Association Lord Reading de Montréal pour avoir obtenu les meilleures notes en première année de droit, à l'Université McGill.

1981

Un dîner-conférence de la Société porte sur «Le crédit-bail commercial: les points de vue des propriétaires et des locataires». Trois avocats se partagent cette présentation: Julian Kotler, c.r., Sydney Sederoff et Frederic Carsley.

Yoine Goldstein, Mitchell Klein et Robert Vineberg explorent «L'art de négocier la vente d'une entreprise».

Le Juge Louis S. Tannenbaum s'adresse aux membres de la Société sur «Les amendements récents aux lois sur la séparation et le divorce».

1982

La Société modifie son nom pour celui de «The Lord Reading Law Society of Montreal» et adopte aussi une version française: «L'Association de droit Lord Reading».

Julian Kotler, c.r., est président de l'Association lorsque celle-ci est, pour la première fois, officiellement reconnue comme groupe institutionnel par le Barreau du Québec qui l'invite à participer à l'organisation, la planification et la mise en oeuvre du prochain congrès du Barreau.

Boris P. Stein prend la parole sur «Les refinancements et autres manèges», et Roy L. Heenan donne son opinion sur «Les derniers changements en droit du travail».

Milton W. Zwicker, d'Orillia en Ontario, est invité par l'Association pour donner une causerie sur «Les aspects financiers d'un cabinet juridique, une approche réaliste des aspects économiques et de la pratique du droit».

1983

Alan B. Gold est promu au poste de Juge en chef de la Cour supérieure du Québec. Il est le premier Juif nommé à cette fonction.

L'Association rend hommage à Alan B. Gold en lui offrant «An evening of Gold». Philip Vineberg, c.r., porte un toast en hommage à Alan B. Gold devant une foule nombreuse et enthousiaste.

Morton Bessner, qui préside ce dîner, ouvre cette soirée spéciale en ces termes: «Ce n'est pas possible tout le mal que certains se sont donnés juste pour avoir une place ce soir dans la salle à dîner du rez-de-chaussée. Quand nous avons reçu la réservation d'Irving Halperin, la salle à manger du rez-de-chaussée était déjà complète et quand j'ai appelé à son bureau vendredi matin pour lui dire qu'il devrait prendre place à la salle à dîner de l'étage, on m'a appris qu'il avait été nommé juge!».

Dans une lettre au ministre de la Justice, le président Morton Bessner le félicite au nom de l'Association pour les nominations de Pierre Michaud et Irving J. Halperin à titre de Juges de la Cour supérieure du Québec. «L'Association de droit Lord Reading croit qu'il s'agit là d'excellents choix et vous félicite pour votre sélection».

Yoine Goldstein et Max Mendelsohn présentent «Le créancier privilégié et le reste du monde: Comment sortir votre client d'un mauvais pas».

Sheldon Merling fait un exposé sur «Les transactions immobilières: ce que les notaires veulent voir dans les offres commerciales et résidentielles».

1984

L'Association reçoit David Sohmer qui présente «Un nouveau regard sur les ententes d'achat et revente - L'impact des récents changements de taxation et autres aspects». Joseph R. Nuss présente ses réflexions sur «Les techniques qu'un avocat qui plaide devant la cour devrait connaître et utiliser - Quelques nouvelles tendances en matière de plaidoyer».

À titre de président, Sidney Cutler, c.r., est fier de la réputation que l'Association s'est bâtie depuis ses débuts. Il attribue ce respect à la perspicacité, la détermination et la participation des avocats membres qui s'y sont dévoués - et à l'ensemble de la communauté juridique - au fil des ans.

M. le Juge Louis S. Tannenbaum présente une allocution sur «L'enlèvement d'enfant - Commentaires sur la Loi sur les aspects civils de l'enlèvement d'enfant international et inter-provincial».

1985

L'Association inaugure sa série de conférences spéciales avec la présentation offerte par Irwin Cotler, intitulée «Litigating the Holocaust». Dans son introduction, Irwin Cotler ajoute: «Ce n'est pas suffisant d'être reconnus comme membres du Barreau, nous devons faire partie du Barreau. Certains membres ont entrepris des carrières en solitaire, mais nous devons faire plus pour permettre aux autres d'apprendre qui nous sommes. Tout en poursuivant nos carrières ... nous pouvons inviter nos autres confrères du Barreau à assister aux conférences dont le sujet peut s'appliquer à l'ensemble de la profession».

Le Président Max Bernard donne un aperçu des présentations au programme cette année, offertes notamment par M. le Juge Fred Kaufman, de la Cour d'appel; Eugene Reisman, président de First Quebec Corporation, et Leon Charney, conseiller spécial du Président Jimmy Carter pour les accords du Camp David.

1986

Raphael Schachter, c.r., accède avec fierté à la présidence de l'Association et perçoit sa nomination comme un témoignage de l'estime portée aux avocats qui pratiquent le droit criminel. Le seul autre avocat criminaliste à avoir été Président est Fred Kaufman (1970-1971). Chose intéressante, les deux ont vécu pendant leur jeunesse à Sherbrooke.

Edward L. Greenspan, c.r., présente «Un cas de meurtre» devant les membres et invités de l'Association.

Arnold Isaacson, président de la division notariale de la Fédération CJA, propose que les notaires soient invités à devenir membre de l'Association. Isaacson devient le premier agent de liaison à la Chambre des notaires.

1987

Manuel Shacter, c.r., devient le deuxième Bâtonnier juif au

Barreau de Montréal, vingt ans après Philip Vineberg, qui avait été le premier. Manuel Shacter se souvient d'une conversation avec Philip Vineberg qui lui disait: «Regarde tout le progrès que nous avons fait. Ça a pris deux cents ans pour faire élire le premier Juif au poste de Bâtonnier, et seulement vingt ans pour le deuxième. Ce ne sera plus long pour qu'il y en ait plusieurs autres.» «Philip Vineberg avait raison», nous dit Manuel Shacter, «et rien de tout cela n'aurait pu se produire sans l'Association».

Lors d'une cérémonie d'assermentation tenue juste avant la fête de Rosh Hashana, Manuel Shacter profite de l'occasion pour offrir ses vœux à toutes les personnes présentes, et en particulier au juge juif Jerry Zigman, en leur souhaitant «L'Shana Tova!» Le geste plaît à l'assistance et le nouveau juge fait remarquer qu'il est probablement le premier à être accueilli en ces termes!

1988

À 40 ans, l'Association compte maintenant 900 membres. Sa mission initiale est toujours la même: être un forum où les avocats juifs peuvent échanger de l'information, et promouvoir la nomination de Juifs à la magistrature.

L'Association remarque aussi qu'il y avait seulement cinq juges juifs au Québec en 1967 alors qu'ils sont maintenant quinze. Ils siègent à la Cour d'appel du Québec - Fred Kaufman et Melvin Rothman-, à la Cour supérieure du Québec - le Juge en chef Alan B. Gold et les juges Perry Meyer, Benjamin J. Greenberg, Samuel Bard, Irving Halperin, Louis Tannenbaum, Harry Aronovitch, Henry Steinberg, Jerry Zigman et Israel Mass -, à la Cour provinciale - Joseph Mendelson - et à la Cour des sessions de la paix - Joseph Tarasofsky et Benjamin Schecter.

L'honorable juge Herbert Marx relate «...lorsque j'étais ministre de la Justice et Procureur général du Québec, Fred Kaufman occupait le poste de Juge en chef par intérim de la Cour d'appel; Alan B. Gold était Juge en chef de la Cour supérieure du Québec et Manuel Shacter était Bâtonnier du Barreau de Montréal; nous avons assisté ensemble aux funérailles d'un ancien juge en chef. Nous étions tous assis dans la première rangée...»

Près de 40% des quelque neuf cents membres de l'Association sont des femmes.

1989

L'honorable Juge Morris Fish présente ses «Réflexions sur 25 années de droit pénal».

Lynne Kassie, la première femme au poste de présidente de l'Association, la considère comme une institution exceptionnelle parce qu'elle offre aux avocats des occasions uniques de se rencontrer dans une atmosphère détendue, d'entendre des conférenciers compétents, de créer des liens avec des confrères, des consoeurs et des juges, et d'échanger des points de vue avec des collègues pratiquant différents types de droit dans des études de différentes dimensions. C'est aussi un porte-parole important devant le monde judiciaire qui rehausse l'image des avocats juifs.

1990

Sylviane Borenstein est la première femme et la première juive à accéder au poste de Bâtonnière du Barreau du Québec.

1991

Au cours du mandat de Michael Worsoff comme président de l'Association, le Comité de planification à long terme incite l'Association à jouer un rôle plus actif dans les activités du Barreau de Montréal et celui du Québec. Il encourage les membres de l'Association à servir sur les comités du Barreau - «à être de la partie».

1992

Suite à l'intervention du Comité exécutif de l'Association, les séances sur le nouveau Code civil prévues exclusivement en français au programme du congrès annuel du Barreau, sont également offertes en anglais.

Les cotisations annuelles des avocats seniors sont fixées à 50\$ et celles des juniors à 30\$. Une lettre adressée aux membres souligne qu'environ 940 avocats sont membres de l'Association, mais qu'à ce jour, seulement 370 ont fait parvenir leur paiement de cotisation.

Me Gordon Kugler donne un exposé intitulé «Guide à l'intention des avocats sur les poursuites pour faute professionnelle médicale».

Grâce aux représentations du Comité de planification à long terme de l'Association, on voit de plus en plus de membres participer activement dans toutes les sphères du domaine judiciaire. Ses membres jouent des rôles de premier plan au Barreau de Montréal, au Barreau du Québec, et à l'Association du Barreau canadien, de même qu'au sein de nombreuses autres organisations.

1993

Cinquante-trois membres de l'Association font partie des différents comités du Barreau de Montréal et de celui du Québec.

Le Conseil de direction de l'Association s'élargit. L'Association désire ainsi augmenter la participation des avocats tant des petites études légales, que des moyennes ou grandes études.

À la Rentrée judiciaire, Casper Bloom, c.r., le troisième Juif au poste de Bâtonnier du Barreau de Montréal, profite de l'occasion pour se pencher sur le statut de la langue anglaise dans les cours de justice et institutions judiciaires de la ville et de la province. Il demande un retour à la véritable nature bilingue de la pratique du droit, au niveau exceptionnel d'aisance dans les deux langues qui était courant auparavant, et à la sensibilité qui a déjà été la caractéristique particulière de la pratique du droit comme elle est celle de la vie à Montréal et au Québec.

Un comité *ad hoc* est mis sur pied par le Barreau de Montréal qui, sous la présidence de l'honorable Alan B. Gold, doit faire rapport sur l'accessibilité à la justice en langue anglaise dans le district de Montréal et soumettre ses recommandations.

1994

Sylviane Borenstein est nommée à la Cour Supérieure. Elle est la première femme juive à accéder à la magistrature au Québec.

Le Juge en chef adjoint de la Cour supérieure, Pierre Michaud, est invité à un dîner-causerie de l'Association pour prendre la parole sur «Les médias d'information et le pouvoir judiciaire».

Le Dr Bernard Shapiro est nommé recteur de l'Université McGill et est invité d'honneur à une réunion de l'Association.

1995

Steven Katkin souligne l'importance de l'Association dans *Le Journal du Barreau* en soulignant que ses mille membres sont aussi membres du Barreau, de la magistrature et de la Chambre des notaires. Il ajoute que les bâtonniers de Montréal et du Québec assistent assidûment aux réunions que tient l'Association six fois par année, avec des conférenciers invités émérites qui y présentent des sujets d'actualité.

Un chèque de 500\$ est remis à l'Association du Barreau canadien en signe d'appréciation du travail accompli par son comité sur l'égalité des races dans la profession juridique. Le message suivant accompagne ce chèque: «Vous comprendrez que nous sommes toujours sensibles à l'égalité des races en général et en particulier à l'égalité des races dans notre profession. Nous vous félicitons pour votre bon travail.»

Un don important est fait à la bibliothèque de la faculté de droit de l'Université McGill.

L'Association donne son soutien financier au programme de stage en Droit de la personne de la Faculté de droit de l'Université McGill. Le doyen de la faculté, Stephen J. Toope, déclare: «... les stages en Droit de la personne dans des organismes non gouvernementaux des pays en voie de développement donneront à ces étudiants ... de formidables habiletés pratiques et des connaissances en regard de questions sociales et légales complexes.»

Une lettre est adressée par l'Association aux étudiants en droit Juifs de l'Université McGill pour les encourager à se joindre à ses activités. «Pour ceux qui choisissent de pratiquer le droit, il n'y a pas de meilleure façon de favoriser cette attirance (inquiétude face à l'exode de nos jeunes avocats) que de les inviter à l'Association Lord Reading durant leur formation juridique».

Le Juge en chef du Québec, Pierre A. Michaud, préside une session spéciale et solennelle à la Cour d'appel à la mémoire de l'Honorable Juge Henry Steinberg, décédé le 28 janvier à l'âge de 58 ans. Le président de l'Association, Brian Schneiderman, représente la Bâtonnière du Barreau du Québec, Claudette Picard, et rend un hommage commémoratif.

Suite à l'insertion dans *Le Journal du Barreau* d'un pamphlet publicitaire pro-souveraineté du Gouvernement du Québec, l'Association mandate son président, Gerald Kandestin, pour transmettre son opinion de façon franche et directe à la Bâtonnière Jocelyne Olivier. «L'Association Lord Reading n'endosse pas la politisation du Barreau du Québec en général, et n'endosse certainement pas votre prise de position ou apparente prise de position sur la question de la souveraineté en particulier.»

Le Rabbin Joshua Schmidman invité à l'occasion de la Conférence commémorative établie par l'Association en hommage à feu le Juge Henry Steinberg, livre le premier d'une série d'exposés sur la loi juudaïque, intitulé «Les lois Talmudiques».

Michel Bélanger, Président du comité pour le «Non», livre une

conférence sur «Le référendum du Québec».

L'honorable juge Rosalie Abella, de la Cour d'appel de l'Ontario, participe à l'hommage que rend l'Association envers Irwin Cotler lors de sa conférence annuelle sur les Droits de la Personne. Madame la juge Abella est présentée par le l'honorable juge Melvin Rothman. L'honorable Frank Iacobucci, de la Cour suprême du Canada, livre l'exposé sur les Droits de la Personne.

Le rôle que jouent les agents de liaison de l'Association auprès d'importants groupes et organisations affiliées, dont certains depuis fort longtemps, figure sur le papier en-tête de l'Association: Mark Brender est agent de liaison auprès du Groupe d'étude de comptables; Casper Bloom, auprès du Barreau; Zavier Levine, auprès de la magistrature; Jamie Malus, auprès de la Chambre des notaires; Steven Katkin, auprès des conseillers juridiques d'entreprises et de la fonction publique; Gerald Roiter, auprès du ministère de la Justice; Irwin Cotler, aux Droits de la Personne; et Paul Prosterman et Marc Weinstein, au Jeune Barreau. Irving Narvey et Martin Scheim sont co-présidents du Comité de planification à long terme de l'Association.

L'honorable Lyse Lemieux, Juge en chef adjointe à la Cour supérieure du Québec, prend la parole devant les membres de l'Association et fait appel à tous les participants au système judiciaire à contribuer, selon leurs moyens, à offrir une meilleure justice pour plus de gens et à un meilleur coût. Plusieurs membres de la magistrature assistent à cette allocution.

L'honorable Daniel Johnson, Chef du Parti libéral du Québec et de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale du Québec, fait un exposé sur «Le référendum» devant l'Association et le Groupe d'étude des comptables.

1996

L'honorable Claire L'Heureux-Dubé, de la Cour suprême du Canada, livre l'exposé annuel de l'Association sur les Droits de la Personne. Elle traite du concept de l'égalité sous l'optique de la Charte des droits et liberté du Canada. L'Association attribue le Mérite des Droits de la Personne à Max Bernard. Parmi les personnes présentes, on remarque Jocelyne Olivier, Bâtonnière du Québec; Richard J. McConomy, Bâtonnier du Barreau de Montréal; et Chantal Corriveau, prochaine vice-présidente de la division du Québec pour l'Association du Barreau du Canada.

M. le juge Fred Kaufman donne un exposé sur «Quelques conseils pratiques sur le recours à l'arbitrage en matière civile ou commerciale»; Philip Shaposnick prend la parole sur «Comment se prévaloir du nouveau programme de médiation à Montréal en matière civile ou commerciale: quelques conseils»

L'Association et la Bibliothèque publique juive donne un cocktail afin de présenter Robert L. Shapiro, de la fameuse affaire O.J. Simpson, à l'occasion de la parution de son livre, "The Search for Justice."

Claude Masse, Bâtonnier du Barreau du Québec, explore «Les relations entre anglophones et francophones au Barreau du Québec».

À l'occasion de la retraite de l'honorable Lawrence A. Poitras, comme Juge en chef de la Cour supérieure du Québec, l'Association le fait membre honoraire à vie. Cet hommage lui est rendu en présence de l'honorable Pierre Michaud, Juge en chef du Québec; la

Juge en chef de la Cour supérieure, Lyse Lemieux, André Deslongchamps, Juge en chef adjoint de la Cour supérieure, du juge Perry Meyer, du président de la Chambre des notaires, Denis Marsolais, du président de la Division du Québec de l'Association du Barreau canadien, Mark Peacock, et de Me Jacques Brien, ami de longue date de Lawrence Poitras.

L'Association compte maintenant 1 050 membres.

Guy Bertrand donne un exposé sur «Constitution et conversion: les procès de Guy Bertrand».

Suite à l'insistance de l'Association et de ses membres, le Barreau de Montréal adopte et recommande la mise en application des principales recommandations du Rapport Gold sur l'accessibilité à la justice en langue anglaise, déposé l'année précédente.

1997

En mai de cette année, Esther Delisle, historienne et écrivain, donne l'exposé de la série Droits de la Personne de l'Association, qui s'intitule: «Ailleurs comme chez-soi: les collaborateurs français du régime nazi au Québec, 1946-1951». L'Association rend hommage à David Matas, célèbre avocat canadien, professeur et auteur dans le domaine des droits de la personne, des libertés civiles, de l'immigration des réfugiés et du droit constitutionnel et international, avec une emphase particulière sur les droits civils des Juifs.

La Médaille du Barreau de Montréal est remise à A. L. Stein, c.r., «en reconnaissance de sa contribution à la cause de la Justice.» Il est le premier récipiendaire juif de cette prestigieuse distinction.

À l'occasion d'une convocation spéciale tenue au mois de décembre, le Juge Jules Deschenes traite de «La longue marche vers la justice criminelle internationale», et se voit décerner le Mérite des Droits de la Personne de l'Association.

L'ancienne présidente de l'Association, Sharon Druker, représente l'Association lors d'une cérémonie sur l'égalité des droits, tenue au Centre for Research-Action on Race Relations (CRARR). À cette occasion, une bourse d'études est créée à la mémoire de Samuel Bécancour Hart, le premier magistrat juif du Québec.

Le magazine *Le Monde Juridique* consacre sa page couverture et ses huit premières pages à l'Association qui aura 50 ans en 1998 et à son président, Casper Bloom. Michèle Cohen y fait paraître un article intitulé «Montréal compte près de 80 avocats issus de la communauté Sépharade.»

L'honorable Marc Lalonde, C.P., c.r., s'adresse aux membres sur «Les conséquences de la sécession du Québec».

La cotisation des membres augmente à 75\$ pour les membres seniors et à 40\$ pour les membres juniors. Une cotisation spéciale de 25\$ est adoptée pour les membres qui ont quitté Montréal, afin de leur permettre de continuer à recevoir les envois postaux de l'Association. Les juges et les juges à la retraite, les membres qui pratiquent le droit depuis au moins 50 ans ou qui ont atteint l'âge de 75 ans, ainsi que les membres de première année au Barreau, les étudiants de quatrième année, les étudiants inscrits aux cours du Barreau et les stagiaires bénéficient d'une exemption de paiement de cotisation.

Maxwell Cohen, professeur de droit, boursier et ancien doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill, meurt à Montréal. Il a présidé plusieurs commissions royales, la Commission conjointe internationale (Canada-États-Unis), et a été nommé juge *ad hoc* à la Cour internationale de Justice et président du Comité spécial sur la propagande haineuse.

Dans une lettre qu'il adresse aux membres de l'Association, le président sortant Casper Bloom écrit: «Je suis très satisfait des progrès constants de notre Association, à la fois sur le plan de notre esprit de communion interne et en particulier de notre participation croissante dans l'ensemble de la communauté juridique. ... nous sommes parvenus à nous faire accepter comme joueurs dans la communauté juridique en général sans pour autant avoir dû sacrifier notre raison d'être initiale comme éducateurs, comme club social et comme groupe de pression, lorsque requis».

L'honorable Jean-Louis Baudouin de la Cour d'appel du Québec présente: «L'affaire Dreyfus, vue de l'intérieur». *Le Journal du Barreau* (parution du 1er avril 1998) fournit une couverture complète de l'événement.

L'honorable juge Pierrette Rayle de la Cour supérieure et Gerald Stotland prennent la parole sur: «Plaider ou ne pas plaider: un mauvais règlement vaut-il vraiment mieux qu'un bon jugement?».

Lynne Kassie, élue à titre de Première conseillère du Barreau de Montréal, est présente pour le poste de Bâtonnière en mai 1999.

Elle croit que l'expérience qu'elle a acquise au sein de l'Association l'aidera beaucoup dans ses fonctions actuelles et futures.

L'honorable Huguette St-Louis, juge en chef de la Cour du Québec, préside une session spéciale et solennelle de la Cour rendant hommage à la grande compétente et aux qualités humaines exceptionnelles de feu de juge Joel L. Guberman.

À l'âge de 94 ans, Harold S. Freeman, c.r., est le doyen des présidents de l'Association. Max Coblenz, c.r., célèbre sa 66^e année de pratique active.

En septembre, la conférence inaugurale désignée «Conférence de plaidoirie Alan B. Gold» est livrée par Gérald R. Tremblay, c.r.

Le Président de l'Association, Steven Katkin, et son comité exécutif organisent une série d'événements pour commémorer le 50^e anniversaire de l'Association:

- les faits saillants de l'histoire de l'Association sont publiés
- un Dîner-Gala est donné pour célébrer les 50 années de services rendus par l'Association à ses membres et à la communauté, avec la conférencière invitées, l'honorable Rosalie Silberman Abella de la Cour d'appel de l'Ontario.
- la Médaille des anciens Présidents est instaurée et est octroyée pour la première fois à Yoine Goldstein lors du Dîner-Gala.

Les réalisations des cinquantes dernières années permettent d'anticiper un avenir des plus prometteur.

